

par Serge ANTOINE

Président fondateur du Comité français pour l'environnement et le développement durable - dit Comité 21 - il est aussi le représentant de la France à la Commission méditerranéenne pour le développement durable, qui regroupe les 20 états riverains et des représentants de la société civile. Il a été l'un de ceux qui ont fait naître les Parcs naturels régionaux en France en préparant notamment avec Jean BLANC les Journées de Lurs, fondatrice des Parcs naturels régionaux, en 1966, a constitué l'Ecole des Parcs avec les quinze premiers directeurs et proposé le décret sur les Parcs signé en 1967.

Serge Antoine est intervenu « à chaud » en synthèse de présentation des rapports de nos quatre ateliers.

Le projet de territoire d'un Parc naturel régional est-il un Agenda 21 local ?

Certes le projet de Parc concerne un territoire et, en ce sens, il est proche d'un Agenda 21 local. Certes c'est un projet avec des objectifs géographiques, sociaux et économiques, propres à un Agenda 21 local. Certes, il est travaillé et même négocié avec des partenaires et librement accepté, ce qui en fait presque un Agenda 21 local. Mais est-il toujours bien éclairé par le souci du « développement durable » ?

Il faut pour cela trois démarches :

- *Bien relier économique, social et écologique : il faut donner autant de part à l'écologique, à l'économique, au social ; c'est écrit dans la gestion du territoire. Mais parce qu'ils privilégient l'environnemental, combien de Parcs ont tendance à ne pas cultiver à plein l'économique ou le social ?*
- *Cela demande un réel effort : peu de Parcs ont réussi la mise en perspective sociétale. Et même si c'était vrai, cela ne l'est pas un an après. La société change plus vite que la géologie. Le temps des jeunes n'est pas celui de la géographie.*
- *Relire en check list les différents objectifs « sectorisés » du développement durable ; et, après, revoir les relations pour analyser en système global dans son fonctionnement : le développement durable appelle une démarche « systémique ».*
- *Pratiquer dans le temps une « géométrie variable ». Certes il y a la vertu certaine des dix ans d'intervalle pour revoir les chartes : elle ne doit pas sacraliser cet horizon de dix ans. Il faut aller plus loin en prospective et pratiquer la « géométrie variable », ne pas opposer l'immédiat et le long terme, mais montrer en quoi le long terme entre dans l'immédiat. Il faut parfois se projeter à cinquante ans ou même à un siècle, surtout lorsque l'on parle de territoire.*

Tout prédispose dans les Parcs à faire du développement durable. Mais rien ne va de soi. Le développement durable, ça se mérite.

- *Le Parc étant un territoire délimité a sa vertu : celle de travailler en isola. Mais il y a aussi un risque, celui de se laisser entraîner vers l'autarcie. Ceci avec la meilleure intention. Ainsi j'étais il y a quelques jours au Liban, où un maire - celui de Byblos, patrimoine mondial - voulait pour les éclairages de ses monuments, avoir recours à des énergies renouvelables. Bonne intention, mais pourquoi, sur place. Une éolienne dans le site ou du solaire serait désastreux. Alors il faut parfois proposer des solutions extérieures à son territoire.*
- *Le développement durable est un exercice volontaire. Il ne faut pas attendre qu'il soit inscrit dans la loi, la constitution, le règlement. Ne vous faites pas rattraper par la loi et les institutions. C'est un exercice permanent qui peut avoir des passerelles et des ponts avec les chartes, mais qui ne s'identifient pas, à mon sens, aux chartes.*

Le « durable » s'évalue-t-il ?

Même si on ne peut pas tout quantifier, il faut faire l'effort pour évaluer.

Certes, les Parcs sont de taille humaine ...préhensible à l'œil (c'est vrai qu'un petit village appelle a priori moins d'appareil statistique qu'une grande agglomération.) Mais tous les regards qualitatifs ont besoin d'outils de mesure.

- *Le développement durable n'est mis en lumière que s'il est mesuré avec des séries les plus fines (par exemple ISO 14000) et les plus longues dans le temps. Tout ne se chiffre pas pour autant mais tout doit être évalué. Entre le « pifomètre » et l'option statistique, la mesure régulière est un bon exercice, pas une religion. Agir avec le nez sur le guidon n'est pas ce qu'il faut faire.*
- *Il n'y a pas de grille type pour tous les Parcs : chaque Parc, même s'il bénéficie des expériences des autres, doit se faire sa propre grille « sur mesure ». Parmi les indicateurs, ceux que l'on nomme « de résultats » sont les plus intéressants parce qu'ils obligent à définir des objectifs. Il faut les laisser apparaître, formulés par la société qui doit s'exprimer. Il faut éviter de les masquer derrière trop de discours de méthodologie (j'en ai entendu dans les ateliers).*

L'examen des indicateurs peut se faire à certaines dates ; 1995, 2000, 2005, etc. c'est l'examen « synchronique ». Mais l'important c'est la dynamique, le germe de l'évolution, le « diachronique ». Les indicateurs dégermés de changement sont essentiels. Le développement durable n'est pas un état, mais un devenir. Il y a une tentation pour ce qui est global et systématique de rechercher des indicateurs synthétiques. Tentation qu'il faut éviter : ces indicateurs ne veulent rien dire s'ils sont des amalgames.

Mais, d'un autre côté, il ne faut pas oublier que le développement durable ne peut pas se mesurer par chacune des composantes ; un ou deux éléments ne suffisent pas à la mesure du développement durable. Une trentaine d'indicateurs est un chiffre raisonnable pour un Parc.

Les indicateurs sont utiles aux acteurs, à ceux qui prennent les décisions. Mais ils sont aussi utiles à la population, aux partenaires. Ils sont des outils de la démocratie participative. Et là, le mieux n'est-il pas de faire participer la population au choix des indicateurs ?

Les indicateurs sont trop souvent faits pour se rassurer ou pour étayer des demandes de subventions. Cela n'est pas normal : les indicateurs sont aussi là pour identifier des contradictions, repérer des conflits.

Certains responsables de Parcs ont décidé de travailler en ISO 14000. Tant mieux car cette approche commence à être utilisée par des collectivités territoriales (au Japon par exemple). Mais il n'est pas nécessaire que tout le monde s'y mette ; un ou deux Parcs pourraient faire les pilotes pour les autres. On verra après...

Quelle place pour les Parcs naturels régionaux dans les réseaux supranationaux du développement durable ?

Les Parcs ont, par devoir et par intérêt, à mettre plus d'international dans leurs pratiques quotidiennes. Il s'agit de bien plus que des « jumelages » sympathiques. La meilleure formule est de travailler ensemble sur un même projet. Ce peut être une action : ce peut être aussi en fabriquant, à deux ou à trois, un Agenda 21.

La coopération internationale n'est jamais à sens unique : on peut apprendre dans les deux sens. Les Parcs français ont une qualité qui les appelle, plus que d'autres, à faire part de leur expérience. Par exemple, ce sont des institutions de droit contractuel entre Etat et collectivités territoriales : ce qui est assez rare dans le monde. D'ailleurs leur histoire a été, dès le départ, ouverte sur le monde : l'Ecole des quinze premiers directeurs de Parcs était une école sans mur. Avec Jean BLANC, le « berger-directeur », une caravane itinérante a parcouru trois continents et une vingtaine de pays pour apprendre des autres ce que gérer un territoire veut dire.

Le développement durable ne se juge pas à l'aune de son territoire. Le jugement se fait aussi au regard de la planète. « Ce qui est bon pour Ford, disait-on, est toujours bon pour l'Amérique ». Peut-être, mais pas toujours...

Il faut même, pour évaluer l'action d'un Parc ou dans un Parc, mettre le nez dehors et ne pas hésiter à se référer à une région, à un pays, à la planète. Nous sommes à l'heure de la mondialisation, condamnés à la « multi-citoyenneté » : être à chaque instant citoyen du monde et citoyen de son pays.

Je rêve qu'une municipalité décide, une fois tous les six ans, de tenir une session de son conseil municipal pour mesurer ses apports, positifs et négatifs, au reste du monde : ce que ses entreprises exportent, ses immigrants, ses actions de coopération, ses associations, la part des impôts à l'aide au développement, ses rejets de gaz à effet de serre, etc.

La meilleure manière de cultiver l'international est de le faire par des réseaux : les réseaux de Parcs, mais aussi les réseaux de conservation, de mise en valeur, de patrimoine, etc. Le MAB (j'ai été pendant cinq ans président du MAB-France il y a plus de vingt ans) est d'abord un beau réseau.

Comment expliquer et faire partager le développement durable ?

C'est ce qu'il y a de plus difficile.

Une difficulté supplémentaire pour tous les francophones vient de ce que le mot de durable ne colle pas à la demande aussi bien que « sustainable » en anglais, ou « sustenable » en espagnol ou en italien. Alors on privilégie trop la durée, la pérennité, la conservation, chez nous. Quelquefois, nous français, avons de la chance d'avoir des mots meilleurs, intraduisibles en anglo-saxon. Et il est bien vrai que les racines paysannes du Languedoc au temps des Gaulois ont inventé le mot de gaspillage (gaspilha) et pratiqué la chose comme tous les vrais paysans depuis. En tout cas, il ne faut pas faire comme les forestiers qui s'appuient sur le merveilleux Edit de Brunoy de 1347, qui disait qu'il fallait traiter et couper ses bois de manière telle que l'avenir soit soutenable.

Au nom de cette antériorité et de la discipline des grands forestiers de l'Etat depuis des siècles, certains forestiers disent « Nous avons toujours fait du développement durable sans employer le mot. » (comme Monsieur Jourdain). Certains responsables le disent aussi pour les Parcs. Je crois, moi, que même si c'est vrai, il faut éviter de le dire, car le développement durable n'est pas implicite. Il faut constamment se poser, pour soi ou pour les autres, la question : « est-ce du développement soutenable ou non ? » La vertu du développement durable c'est de se poser des questions. De les poser sur chaque acte, certes, mais de se les poser dans le système global de gestion d'un territoire, d'un espace, d'une société.

La participation vraie est importante et même essentielle : la meilleure manière de faire passer le développement durable n'est pas nécessairement de bien vendre le mot. Il vaut mieux rechercher les objectifs et les problèmes et les faire partager.

La participation doit se faire en direct avec toute la population mais les « acteurs » de la société civile sont des « facilitateurs » essentiels. Les entreprises, les associations, les collectivités. Bien sûr, on évitera de privilégier trop le cercle des proches. Ainsi, pour les associations, le dialogue ne doit pas se fermer sur le cercle des initiés. Avec l'Association des Amis du Parc ou avec la Fédération. Il ne faut pas fabriquer en vase clos son propre vent porteur.

Le développement durable a besoin d'être examiné donc en remise en question permanente. C'est une discipline, un exercice, une gymnastique. Ce n'est pas un label : c'est une démarche. Non un résultat.

Le développement durable a surtout besoin d'être expliqué : pour que tous y participent.

Le chapitre 28 des conclusions de Rio sur l'Agenda 21 local parle en tout premier lieu d'une mise à plat de la situation et de la formulation des objectifs avec le consensus des populations, ce n'est pas de la théorie au départ, mais de la pratique, et d'abord de la communication.

On évitera la paresse fédérative. Certes, loin de moi l'idée que la famille des Parcs ne doit pas être utile : elle est une vertu où l'échange des pratiques et des innovations : mais le développement durable se fait sur mesure pour chaque Parc.

*Et puis il y a aussi le poids de la conservation.
Au bon sens du terme, les Parcs sont des conservateurs, des gestionnaires en bons pères de famille. Mais il faut se forcer à faire sa part à l'innovation, au changement ; lui faire sa place.
Et pas en retard.*

*Pour expliquer, il n'est pas nécessaire d'« expliquer ».
Il faut partager avec d'autres la démarche et même les ânonnements. Le mot de participation est un peu faible. Il faut être dans le même bain. J'ai entendu que certains Parcs faisaient des réunions de conseil d'administration à tour de rôle dans chaque village.
Cela procède de la même préoccupation : y aller.
Un proverbe lorrain dit « il faut aller en marchant ».
Le développement durable n'est pas une leçon, une règle, une norme : c'est une découverte !*



REMERCIEMENTS

*Ces actes ont été rédigés par l'équipe de la Fédération des Parcs
sur la base des rapports d'ateliers et des interventions en séance plénière.*



REMERCIEMENTS

*Nous tenons à remercier chaleureusement tous les animateurs, intervenants et rapporteurs des forums et ateliers qui ont accompagné nos réflexions sur le développement durable.
La forte présence de partenaires nationaux comme régionaux ont largement contribué à la réussite de ces Journées nationales.*

*Un grand merci enfin au Parc naturel régional du Gâtinais français
présidé par Jean-Jacques Boussaingault et dirigé par Emmanuelle Guilmault,
à ses élus et partenaires et tout particulièrement le Conseil Régional Ile de France,
le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Général de la Seine et Marne,
et bien sûr à toute l'équipe du Parc : Fabienne Cotté, Miranda Helmes, Fabrice Golémiec,
Arnaud Charpentier, Françoise Hermsdorff, Lucie Bareyre, Marie-Claude Vieron,
Yannick Le Chaudolec, Nathalie Viallon, Jean-Marc Landais, Nicolas Flament, Julie Maratrat.*